

Recensement hivernal de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés en Bourgogne et Franche-Comté

Bertrand TROLLIET* et Caroline ALLAIN**

ONCFS : Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage

* Centre national d'études et de recherche appliquée / Avifaune migratrice – Chanteloup – 85340 ILE D'OLONNE

** Caroline ALLAIN – DR Bourgogne Franche-Comté – 2 rue Colson – 21000 DIJON

Introduction

Parmi les pays européens, la France est celui où transite et hiverne le plus grand nombre de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*), en provenance d'une vaste aire de reproduction s'étendant de l'Atlantique à la Sibérie. La taille de la population concernée est inconnue, d'une part parce que les effectifs nicheurs sont mal connus, en particulier dans la partie orientale de cette aire, d'autre part, parce que la dispersion des Vanneaux hivernants a jusqu'à présent dissuadé toute tentative de dénombrement de grande ampleur. La tendance d'évolution de cette population n'est guère mieux connue, puisque, s'il y a tout lieu de considérer qu'elle a subi un fort déclin au cours des deux dernières décennies, aucun outil ne permet actuellement de le confirmer, et à plus forte raison de quantifier cette évolution (TROLLIET, 2003).

C'est pourquoi l'ONCFS a engagé un programme visant à contribuer à pallier ces lacunes, en renseignant sur l'effectif hivernant en France, sa répartition hivernale, ainsi que leurs variations.

La situation du Pluvier doré, pour lequel la France a également une importance majeure, est encore plus méconnue. Dans la mesure où les Pluviers dorés hivernants sont généralement associés à des Vanneaux, il est utile, et possible avec les mêmes moyens, de prendre également en compte cette espèce lors du recensement des Vanneaux.

Ce programme a débuté par un premier recensement semi-expérimental en janvier 2004 dans les régions Bretagne et Pays de la Loire. Après amendement du protocole, il a été mis en œuvre en janvier 2005 également dans les régions Basse et Haute-Normandie, Centre, et Poitou-Charentes. En janvier 2006, il a été étendu à l'ensemble du territoire métropolitain, notamment dans les régions Bourgogne et Franche-Comté.

Méthodes

Un recensement hivernal de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés ne peut bien entendu pas être réalisé exhaustivement sur l'ensemble du territoire. Des estimations globales ne peuvent donc provenir que de recensements partiels portant sur un échantillon de ce territoire. Un dispositif complexe d'échantillonnage a donc été mis au point, en tenant compte d'une part de ce que la distribution hivernale de ces espèces est très hétérogène, et d'autre part du découpage administratif en régions et départements. Ce dispositif ne peut être décrit ici que de façon très schématique. Parmi l'ensemble des départements métropolitains, 16 ont été exclus de l'échantillonnage, ces espèces y étant présumées absentes ou trop peu abondantes pour justifier la constitution d'un échantillon. Dans les autres, l'unité d'échantillonnage est la commune. L'échantillon a fait l'objet d'une double stratification. L'une découle de limites administratives. L'autre tient compte de l'autoécologie de ces espèces. Dans une partie des départements, situés surtout dans la moitié nord-ouest du pays, où le Vanneau et, dans une moindre mesure, le Pluvier doré, sont susceptibles de se trouver dans une proportion importante des communes, un échantillon aléatoire simple de communes a été retenu.



Bertrand TROLLIET

Groupe de Vanneaux et de Pluviers dorés (réserve de Chanteloup, Vendée).

Daniel SIRUCQUE



Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*).

Fabrice CROSET



Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*).

Dans les autres départements, où ces oiseaux sont moins répandus, l'échantillonnage a été stratifié. Trois sous-strates ont été définies, en fonction de la probabilité présumée d'occurrence du Vanneau, et en tenant compte de l'altitude, du climat hivernal, et de la surface agricole des communes. Parmi ces derniers départements, dans ceux où le Vanneau était présumé le moins répandu, en fonction des caractéristiques



Bertrand TROLLIET

Recensement de Vanneaux et de Pluviers dorés (Beauce).

des communes qui les constituent, de la littérature ornithologique et de notre connaissance empirique de cette espèce, il était demandé aux observateurs d'effectuer un recensement non seulement sur les communes de l'échantillon, mais également sur les autres communes du département susceptibles d'accueillir le Vanneau durant la période du recensement.

Dans l'ensemble des deux régions Bourgogne et Franche-Comté se trouvent les trois cas de figure. Le territoire de Belfort est présumé ne pas accueillir ces espèces durant cette période de l'année. En Côte-d'Or, Haute-Saône, Saône-et-Loire, dans la Nièvre et dans l'Yonne n'étaient à renseigner que les communes de l'échantillon. Dans le Doubs et le Jura, le protocole prévoyait également de prospecter, le cas échéant, les autres communes où les espèces pouvaient être présentes.

Le tableau I récapitule, par département, le nombre de communes de l'échantillon, leur surface totale, et le nombre d'observateurs.

Conformément au protocole, 16 communes supplémentaires ont été prospectées dans le Doubs, et 4 dans le Jura, portant le nombre total de communes recensées à 344, couvrant une surface totale de 447 961 ha. Un total de 60 observateurs a participé à ce recensement, tous agents des services départementaux de l'ONCFS.

L'échantillon étant aléatoire, il est évident qu'une proportion conséquente des communes de l'échantillon n'est pas propice à ces espèces, en raison par exemple de leur taux de boisement ou d'urbanisation ou de leur altitude. Elles

Tableau I. Caractéristiques de l'échantillon de communes.

Région Département	Nombre de communes	Surface totale (ha)	Nombre d'observateurs
Bourgogne			
Côte-d'Or	68	86 147	9
Nièvre	37	77 136	8
Saône-et-Loire	59	93 166	14
Yonne	38	70 522	7
Total	202	326 971	38
Franche-Comté			
Doubs	32	24 186	8
Jura	36	29 704	6
Haute-Saône	54	52 525	8
Territoire de Belfort	0	0	0
Total	122	106 415	22
Total général	324	433 386	60

Tableau II. Effectifs des Vanneaux recensés sur l'échantillon de communes.

Département	Nombre de communes	Nombre de groupes	Nombre d'individus
Côte-d'Or	3	4	106
Nièvre	15	27	1 834
Saône-et-Loire	7	12	455
Yonne	11	24	2 553
Total	36	67	4 948

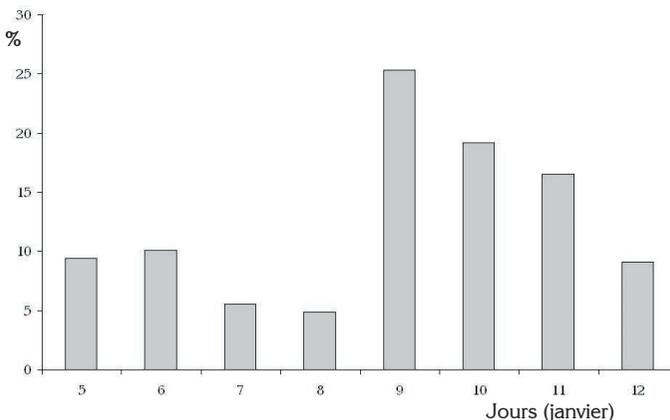


Figure 1. Chronologie du recensement en Bourgogne et Franche-Comté.

ne nécessitent donc pas de prospection de terrain et des effectifs nuls leur sont affectés.

Le recensement devait avoir lieu entre les 5 et 12 janvier 2006 inclus, ce qui a été le cas (figure 1).

Les communes prospectées l'ont été par un (49,4 %), deux (43,7 %) ou trois (6,9 %) observateurs. Tous les milieux potentiellement propices ont été prospectés, à l'aide de véhicules, de jumelles et de cartes préparées à l'avance. Les groupes observés ont été notés et leur effectif dénombré ou estimé. Les milieux sur lesquels ils se trouvaient (si posés) ont été notés, en référence à une nomenclature préétablie. L'occupation des milieux constatée a été comparée à la disponibilité de ces milieux, évaluée d'après les statistiques du plus récent Recensement Général de l'Agriculture (2000).

Résultats

Un seul groupe de 11 Pluviers dorés a été noté, dans l'Yonne. Le Vanneau n'a pas été observé en Franche-Comté. En Bourgogne, un total de 4 948 Vanneaux a été recensé, sur les 36 communes de l'échantillon (tableau II, carte 1).

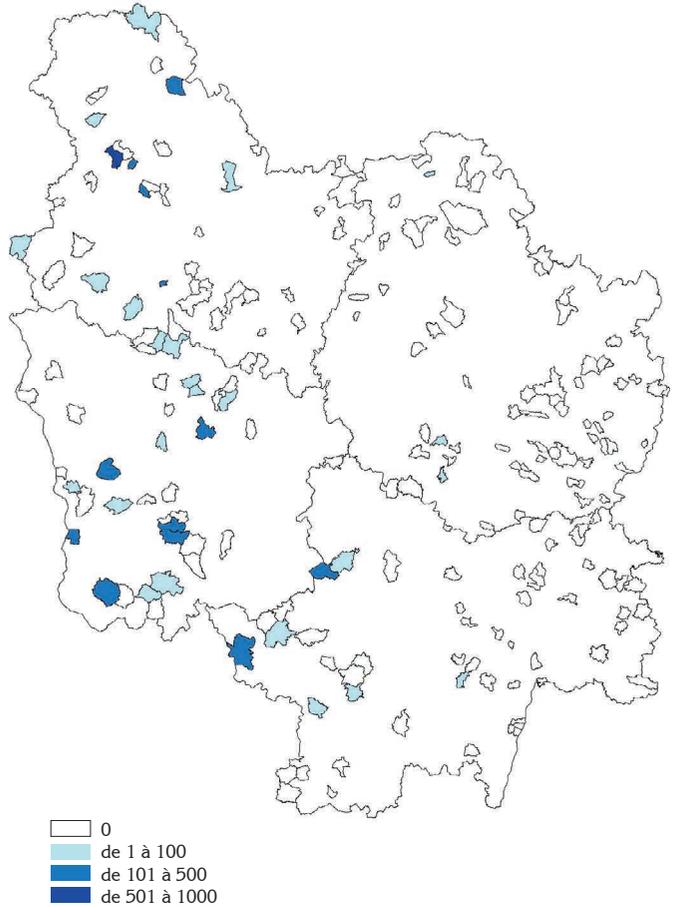
L'application du protocole en Franche-Comté conduit à considérer que les effectifs de Vanneaux et de Pluviers dorés y étaient nuls.

La mise en œuvre du dispositif de recensement conduit à des estimations statistiques pour la région Bourgogne de l'ordre de 48 200 Vanneaux et 131 Pluviers dorés. À 0,95, les bornes des intervalles de confiance de ces estimations d'effectifs sont :

- pour le Vanneau huppé : 27980 ; 71970 ;
- pour le Pluvier doré : 11 ; 407.

Ces estimations découlent des données brutes obtenues par le recensement. Celui-ci sous-estime certainement la réalité pour plusieurs raisons, parmi lesquelles :

- dans certaines communes le terrain ne peut être prospecté exhaustivement (voies non carrossables, haies masquant des parcelles en zone bocagère) ;
- même dans les secteurs effectivement prospectés, tout ou partie de groupes peuvent échapper à l'observation (c'est en particulier le cas sur des labours) ;
- il est généralement admis que les



Carte 1. Répartition des Vanneaux recensés dans l'échantillon de communes en Bourgogne.



Vanneaux huppés.

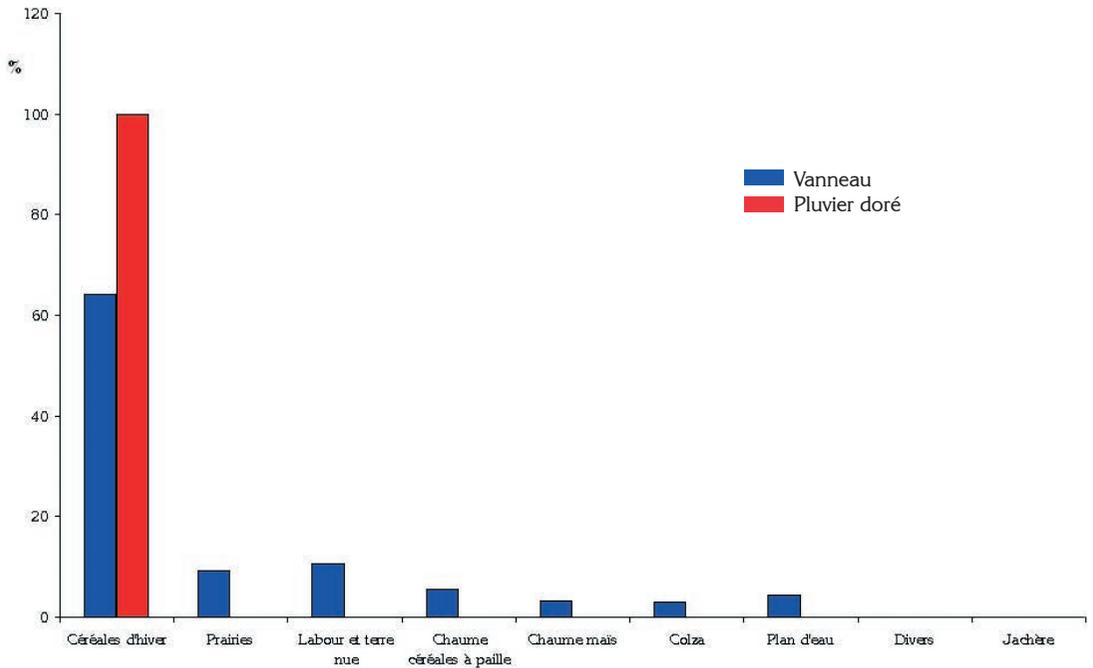


Figure 2. Répartition des Vanneaux et Pluviers dorés recensés selon les types de milieux.

observateurs ont naturellement tendance à sous-estimer la taille des groupes d'oiseaux, lorsqu'ils ne peuvent dénombrer ceux-ci.

Les effectifs réels sont donc probablement un peu supérieurs.

Parmi les milieux utilisés prédominent les céréales d'hiver (figure 2).

Le Pluvier doré n'étant représenté que par un seul groupe, il n'est pris en compte par la figure 2 qu'à titre indicatif. La répartition des Vanneaux entre les différents milieux est significativement différente de la disponibilité de ces milieux. Les céréales d'hiver, qui couvrent moins de 30 % de la SAU (surface agricole utilisée) de l'échantillon bourguignon, accueillent 64 % des Vanneaux, ce qui montre la sélectivité de l'espèce en faveur de cet habitat, tandis que 9 % seulement des individus ont été notés sur des prairies, qui couvrent pourtant près de la moitié de la SAU.

Discussion

Les températures ont été très déficitaires du 24 au 30 décembre 2005 par rapport à celles des dernières années, et ont été accompagnées de neige. Après un redoux du 30 décembre 2005 au 3 janvier 2006, les températures ont baissé à nouveau et ont été partout déficitaires ; de nouvelles chutes de neige sont intervenues pendant le recensement. Le brouillard a de plus été très présent, et a pu réduire l'efficacité des prospections.

L'analyse des résultats du recense-



Vanneaux et Pluviers dorés (Beauce).

ment national, comparés à ceux obtenus sur une partie du pays en 2005, montre notamment une forte baisse du nombre de Vanneaux et de Pluviers dorés dans la région Centre, très probablement imputable à des mouvements importants d'oiseaux vers le sud fin 2005 en raison du gel et de la neige (TROLLIET & AUBRY, 2006).

Dans ce contexte, l'absence de Vanneaux et de Pluviers dorés en Franche-Comté durant le recensement de janvier 2006 s'explique facilement. Cette région se trouve en marge de l'aire d'hivernage habituelle, elle est donc rapidement désertée lorsque les conditions hivernales deviennent sévères. Pour les mêmes raisons, il est également très probable que l'effectif estimé en Bourgogne soit sensiblement inférieur à ce qu'il est lors d'un hiver météorologiquement moyen.

Cela ne met aucunement en cause l'intérêt de ce recensement, y compris en Franche-Comté. Statistiquement, un effectif nul a autant de «valeur» qu'un effectif important. D'une façon qui peut paraître paradoxale, le recensement dans des régions comme la Franche-Comté présente même un intérêt particulier, celui de pouvoir rendre compte exhaustivement des effectifs, fussent-ils nuls. Cela peut réduire l'incertitude (les intervalles de confiance) des estimations supra régionales.

La répartition des Vanneaux suivant les différents milieux où ils ont été notés



Nicolas GAVARD

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*).

posés est assez proche de ce qu'elle est dans l'ensemble du pays (TROLLIET & AUBRY, 2006) avec cependant une plus forte prédominance des céréales d'hiver au détriment des prairies.

Remerciements

Nous remercions en premier lieu les services départementaux de Bourgogne et de Franche-Comté qui ont participé au recensement, ainsi que A. MONNIER, délégué régional de l'ONCFS et ses collaborateurs, qui ont assuré la coordination et la mise en œuvre de ce recensement, et S. BOUDINA, qui assure l'essentiel de la gestion de la base de données du recensement national.

Bibliographie

- TROLLIET, B. 2003. Elements for a lapwing *Vanellus vanellus* management plan. *Game Wildl. Sci.* 20: 93-144.
 TROLLIET, B. & P. AUBRY. 2006. Recensement hivernal de Vanneaux et de Pluviers dorés. Rapport scientifique 2005, ONCFS : 20-25.



Nicolas GAVARD

Vol de Vanneaux huppés.